



# Assemblée générale mixte

28 mai 2020

# Préambule

- **Conformément à l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 prise dans le cadre de la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 l'Assemblée Générale Mixte d'Ekinops du 28 mai 2020 se tient à « huis clos »**
- **Les actionnaires ne peuvent pas assister à l'Assemblée Générale physiquement, ni s'y faire représenter physiquement par une autre personne**
- **Il n'est pas prévu de vote par visioconférence ou par des moyens de télécommunication**
- **Pour voter à l'Assemblée Générale, les actionnaires pouvaient choisir entre :**
  - Voter par correspondance.
  - Donner une procuration à la Société sans indication de mandataire (ou au Président)
  - Donner procuration à un tiers (avec indication de mandataire)
- **Conformément au Code de commerce, les actionnaires pouvaient poser des questions écrites jusqu'au quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale au plus tard, soit le 22 mai 2020**

# Agenda

- **Ouverture de l'assemblée générale mixte**
- **Lecture de l'ordre du jour**
- **Rapport de gestion & revue financière de l'exercice 2019**
- **Lecture des rapports des commissaires aux comptes**
- **Actualités récentes**
- **Questions / réponses**
- **Résolutions**

# Ouverture de l'assemblée générale mixte

- **Quorum**

- Nombres d'actionnaires présents ou représentés : **55**
- Nombre de droits de vote présent ou représentés : **16 071 003 soit 45,92%**

- **Désignation du bureau**

- Secrétaire
- Scrutateurs

# Lecture de l'ordre du jour

## ● I RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapport de gestion du Conseil d'administration, incluant le rapport sur la gestion du groupe
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'administration
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code commerce sur le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'administration
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce 11 mai 2020
- Constatation aux fins de formalités du non-renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant
- Approbation des informations mentionnées à l'article L.225-37-3, I. du Code de commerce relatives à la rémunération versée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ou attribuée au titre du même exercice aux mandataires sociaux

# Lecture de l'ordre du jour

- Approbation des éléments de la rémunération fixe, variable et exceptionnelle versés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Didier Brédy, Président-Directeur Général et seul dirigeant mandataire social
- Approbation des éléments de la politique de rémunération du Président-Directeur Général et seul dirigeant mandataire social, au titre de l'exercice 2020
- Approbation des éléments de la politique de rémunération des mandataires sociaux non dirigeants au titre de l'exercice 2020
- Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder au rachat d'actions de la Société en application de l'article L.225-209 du Code de commerce

## • II RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes
- Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions détenues par la Société par suite de rachat de ses propres titres
- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, par offre au public, à l'exclusion des offres au public visées à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

# Lecture de l'ordre du jour

- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, dans la limite de 20% du capital social par an, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réalisée par voie d'offre au public visée au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et s'adressant exclusivement à des investisseurs qualifiés et/ou un cercle restreint d'investisseurs
- Autorisation à consentir au Conseil d'administration en cas d'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public en ce compris par offre au public visée au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, à l'effet de fixer le prix d'émission selon les modalités déterminées par l'Assemblée Générale, dans la limite annuelle de 10% du capital social
- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans la limite de 15% de l'émission initiale
- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, au capital de la Société, destinées à rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires
- Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10% du capital social hors le cas d'une offre publique d'échange

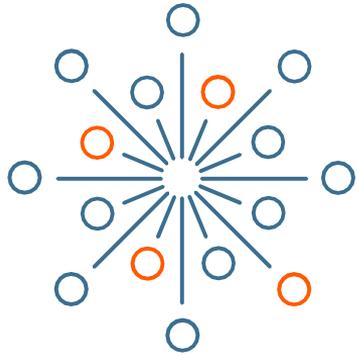
# Lecture de l'ordre du jour

- Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de consentir des options de souscription avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ou d'achat d'actions de la Société aux membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés ou groupements liés à la Société au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce ainsi qu'aux mandataires sociaux visés à l'article L.225-185 du Code de commerce
- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons d'émission d'actions BEA avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une personne nommément désignée
- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue de procéder à l'augmentation du capital social de la Société par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de ces derniers
- Modification de l'article 17 des statuts afin d'introduire la possibilité pour le Conseil d'administration de prendre des décisions par consultation écrite dans les conditions fixées par la réglementation
- Mise en harmonie des statuts avec diverses dispositions légales et réglementaires, notamment, la Loi du 22 mai 2019 dite Loi Pacte et modification des article 9, 20 et 26 des statuts 11 mai 2020

## • III.RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Pouvoirs pour formalités

# RAPPORT DE GESTION & REVUE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2019



# Fournisseur de solutions innovantes pour les couches 1, 2 et 3 des réseaux

## COUCHES

- 1 Transport optique sur fibres
- 2 Commutation / Services ethernet
- 3 Routage / Services IP

### Chiffre d'affaires 2019 : 93,5 M€

2018

**+14%**  
croissance

**12,4%** EBITDA



2019

**+11%**  
croissance

**16,0%** EBITDA

### Équipes : 455 collaborateurs



- La moitié en **R&D**
- >90% ingénieurs **logiciel**
- **>20%** du CA investi en R&D
- **Innovation** au cœur de la stratégie



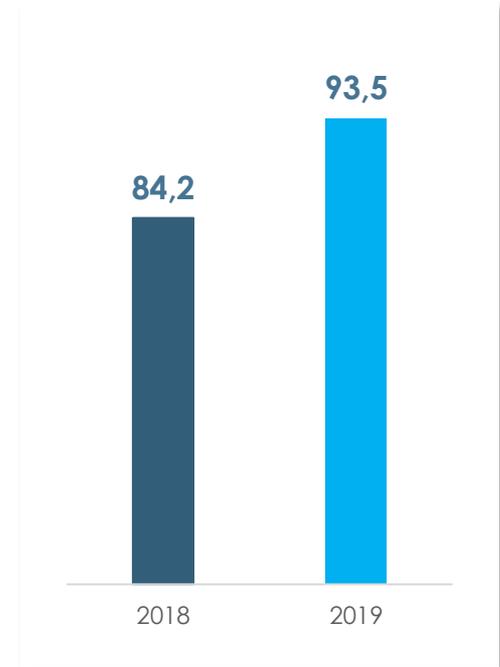
# Faits marquants 2019

- **Demande soutenue pour les produits de Transport optique en 2019**
  - Portée par le succès confirmé de la gamme 200G, l'accueil prometteur du marché pour le nouvel équipement 400G lancé l'an dernier et l'acquisition de la technologie OTN
  - Contribution à la forte croissance enregistrée aux États-Unis (+56% en 2019), avec 4 nouveaux grands comptes gagnés sur cette zone, dont 3 ont d'ores et déjà dépassé 1 M\$ de chiffre d'affaires en 2019
- **Nouvelles avancées stratégiques en matière de virtualisation**
  - Adoption des produits Ekinops (OneOS6, VNFs - Virtual Network Functions - et OVP - Open Virtual Platform) par plusieurs opérateurs ou fournisseurs de services majeurs
- **Premiers résultats porteurs des routeurs d'accès 1G et 10G : de nouveaux segments de marché adressés et des applications à plus forte valeur ajoutée proposées**
- **Quasi doublement des ventes de produits logiciels (<10% du chiffre d'affaires 2019)**



# 2019 : progression de +11% du chiffre d'affaires

- **Chiffre d'affaires 2019 de 93,5 M€, en progression soutenue de +11,0% (+9,7% à taux de change constants)**
  - Accélération de la croissance au 2<sup>nd</sup> semestre 2019 : +15,0% (vs. +6,9% au S1)
- **Croissance dynamique à l'international en 2019 : +28,5%**
  - +56% de croissance aux Etats-Unis
  - +46% de croissance en APAC
  - Part des ventes à l'international en 2019 : 67% (vs. 58% en 2018)



En M€ - IFRS  
Procédures d'audit effectuées

# Compte de résultat (1/2)

En M€ - IFRS - Procédures d'audit effectuées	2018	2019	Var.
<b>Chiffre d'affaires</b>	84,2	<b>93,5</b>	<b>+11%</b>
<b>Marge brute</b>	47,1	<b>49,9</b>	<b>+6%</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>	55,9%	<b>53,4%</b>	
<b>Charges opérationnelles</b>	45,8	<b>45,3</b>	<b>-1%</b>
dont Frais de R&D	19,2	18,6	-3%
dont Frais marketing & commerciaux	19,5	18,5	-5%
dont Frais généraux & administratifs	7,0	8,2	+17%
<b>EBITDA<sup>1</sup></b>	10,4	<b>15,0</b>	<b>+43%</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>	12,4%	<b>16,0%</b>	

- **Parfaite maîtrise des charges opérationnelles en 2019 : -1%**

- Niveau de subventions/CIR plus élevé en 2019 (+1,3 M€ de réduction des charges)
- Charges additionnelles liées à l'acquisition de la technologie OTN : +0,9 M€ en 2019
- S&M : moins de provisions vs. 2018
- Charges liées aux paiements en actions (non cash) : 1,8 M€ en 2019 vs. 0,3 M€ en 2018
- OPEX : <50% au chiffre d'affaires 2019 (49% vs. 54% en 2018)

- **Marge EBITDA record à 16,0%**

- Impact IFRS 16: +1,9 M€
- EBITDA hors impact IFRS 16 : 14,0%

# Compte de résultat (2/2)

En M€ - IFRS - Procédures d'audit effectuées	2018 <sup>2</sup>	2019	Var.
<b>EBITDA<sup>1</sup></b>	10,4	<b>15,0</b>	<b>+43%</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>	12,4%	<b>16,0%</b>	
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(8,9)	(7,1)	
Dotations aux amortissements - Droits d'utilisation	-	(1,7)	
Charges nettes liées aux paiements en actions	(0,3)	(1,8)	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	1,3	<b>4,6</b>	<b>+255%</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>	1,5%	<b>4,9%</b>	
Autres produits et charges opérationnels	(2,0)	(2,6)	
<b>Résultat opérationnel</b>	(0,7)	<b>2,0</b>	<b>n.a.</b>
<b>Résultat net consolidé</b>	(0,7)	<b>1,6</b>	<b>n.a.</b>

- **Recul de -1,8 M€ des dotations aux amortissements et provisions (hors IFRS 16)**
  - 0,8 M€ de charge d'amortissements de carnet de commandes (Allocation du prix d'acquisition (PPA) passe de 5,8 M€ à 5,0 M€ par an)
  - 1,0 M€ de provisions nettes en moins
- **4,9% de marge opérationnelle courante**
- **Autres produits et charges opérationnels constitués des frais et honoraires relatifs aux opérations de croissance externe**
- **Impact IFRS 16 sur le résultat net : +0,1 M€**

# Bilan consolidé

En M€ - IFRS - Procédures d'audit effectuées	31/12/18	31/12/19	En M€ - IFRS - Procédures d'audit effectuées	31/12/18	31/12/19
<b>Actifs non courants</b>	71,1	<b>83,9</b>	<b>Capitaux propres</b>	74,4	<b>86,5</b>
dont Goodwill	27,5	28,6	<b>Emprunts financiers</b>	10,9	<b>18,6</b>
dont Immo. Incorporelles	30,4	34,4	dont Dette factoring	5,0	6,7
dont Droits d'utilisation	-	6,2	dont Avances conditionnées/PTZ	2,1	1,5
<b>Actifs courants</b>	37,8	<b>38,9</b>	<b>Dettes préfinancement CIR</b>	4,8	<b>5,4</b>
dont Stocks	11,2	10,5	<b>Dettes fournisseurs</b>	14,0	<b>13,8</b>
dont Comptes clients	20,7	21,4	<b>Dettes locatives</b>	-	<b>6,5</b>
<b>Disponibilités</b>	25,1	<b>32,6</b>	<b>Autres passifs</b>	29,9	<b>24,6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>134,1</b>	<b>155,4</b>	<b>TOTAL</b>	<b>134,1</b>	<b>155,4</b>

- **Impact IFRS 16** : 2 nouvelles lignes au bilan
- **BFR opérationnel en dessous de 20% du chiffre d'affaires annuel**
- **Renforcement des capitaux propres à 86,5 M€**

# Trésorerie nette<sup>1</sup> de 14,0 M€ à fin 2019

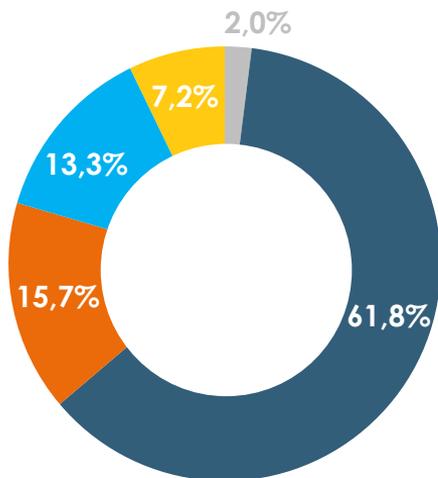
En M€ - IFRS - Procédures d'audit effectuées	31/12/19
<b>Trésorerie disponible</b>	<b>32,6</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>18,6</b>
dont Emprunts bancaires	9,7
dont Avances conditionnées et PTZ	1,5
dont Dette d'affacturage	6,7
dont Autres dettes financières	0,7
<b>Trésorerie nette<sup>1</sup></b>	<b>14,0</b>
Dettes bancaires relatives au préfinancement du CIR	<b>5,4</b>
Dettes locatives (IFRS 16)	<b>6,5</b>

- **Dettes d'affacturage** : les actifs financiers cédés figurent en créances clients
- **Dettes bancaires relatives au préfinancement du CIR** : remboursement à la liquidation de la créance par l'administration fiscale
- **Trésorerie nette<sup>1</sup> positive de 14,0 M€ au 31 décembre 2019 (vs. 14,1 M€ au 31/12/18)** après financement de l'acquisition de la technologie OTN et dernier earn-out OneAccess

# Actionnariat

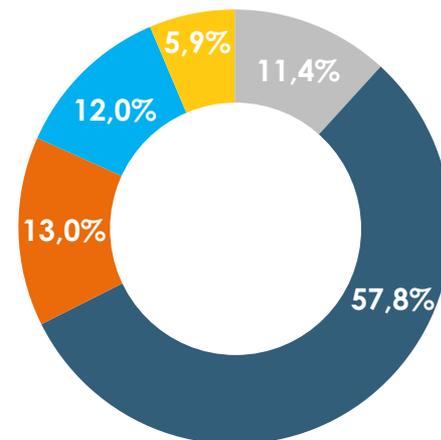
## Répartition du capital

% du nombre d'actions (24 221 111 actions)



## Répartition du capital (dilué)

% du nombre d'actions (26 924 700 actions)



# Informations boursières

(au 27 mai 2020)

## ● Évolution du cours de Bourse (1 an glissant)



## ● Données boursières

- Code ISIN : FR0011466069
- Code mnémo : EKI
- Cours de l'action : 6,21 €
- Capitalisation boursière : 150 M€
- Liquidité moyenne quotidienne : 538 K€ (FY 2019)

## ● Agenda financier 2020

- Chiffre d'affaires T2 2020 : 9 juillet 2020
- Résultats semestriels 2020 : 28 juillet 2020
- Chiffre d'affaires T3 2020 : 12 octobre 2020
- Chiffre d'affaires T4 2020 : 12 janvier 2021

# LECTURE DES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

# Lecture des rapports des commissaires aux comptes

- **Rapports généraux**

- sur les comptes sociaux d'Ekinops SA
- sur les comptes consolidés d'Ekinops

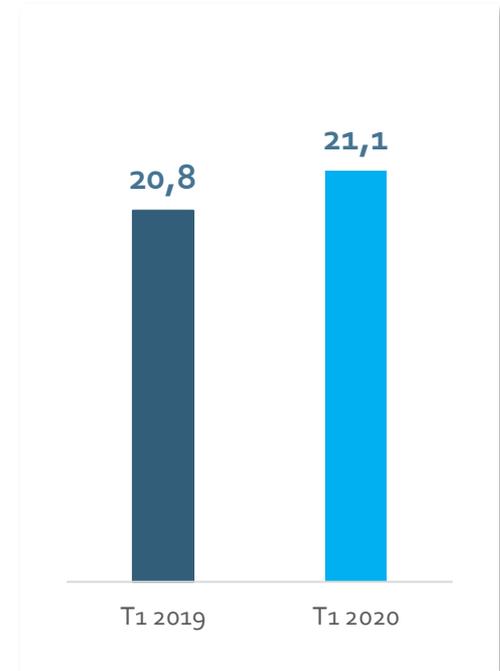
- **Rapports spéciaux**

- sur les conventions et engagements réglementés
- sur les résolutions extraordinaires

# ACTUALITES RECENTES

# 1<sup>er</sup> trimestre 2020 en croissance malgré les impacts de la pandémie

- **Chiffre d'affaires consolidé de 21,1 M€ au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, en progression de +1,8% (+1,1% à taux de change constants)**
- **Solide performance au regard de la pandémie de coronavirus (Covid-19) et ses conséquences sanitaires**
- **Progression des ventes de +16% aux Etats-Unis au 1<sup>er</sup> trimestre porté par le succès des équipements de Transport optique**



En M€ - IFRS - données non auditées

# Faits marquants depuis le début de l'année 2020

- **Leadership confirmé sur la virtualisation des réseaux**

- OBS choisit Ekinops et Dell Technologies pour ses plateformes uCPE afin d'accélérer la transformation des réseaux en s'appuyant sur les technologies de SDN
- Fin 2019, Ekinops récompensé par le MEF19 Award, le prix des Solutions Technologiques dans la catégorie Virtualisation



- **Lancement de Compose, nouvelle marque logicielle d'Ekinops qui regroupe les logiciels d'accès réseau et de transport optique**

- Illustration de la forte dynamique de l'activité Logiciel d'Ekinops, qui a enregistré un quasi-doublement de ses ventes en 2019



- **1<sup>ère</sup> vente de la nouvelle plateforme OTN, sélectionnée par un client majeur pour décupler la capacité de son réseau**

- **Premier succès commercial européen pour la nouvelle offre de connectivité de routeurs 10 Gb/s avec un contrat à 7 chiffres auprès d'un opérateur Tier 1 européen**

# Point de situation Covid-19 et ses conséquences

- **Mise en place des précaution nécessaires pour sécuriser les collaborateurs, freiner la propagation du virus, minimiser l'impact de la situation sur son activité**
- **Mise en œuvre du plan de continuité d'activité afin d'assurer la continuité du maximum de services (livraison de produits et support clients)**
  - Pas de recours au dispositif d'activité partielle
  - Télétravail pour tous les collaborateurs pour lesquels cette disposition est possible depuis mi-mars
- **Tous les sites de production (France, Belgique et Hongrie) sont ouverts et en mesure de produire les équipements**
  - Les règles sanitaires et de sécurité sont toutefois de nature à ralentir la productivité
- **Mai 2020 : mise en place d'une ligne de financement complémentaire de 12 M€ sous forme de prêt garanti par l'Etat (PGE) et de 0,6 M€ dans le cadre du Paycheck Protection Program (PPP) aux Etats-Unis**
  - Renforce une situation financière déjà très solide : 32,6 M€ de trésorerie disponible à fin décembre

# Impacts de la pandémie sur l'activité d'Ekinops

- Difficile de quantifier les effets de la crise sanitaire et économique sur l'activité d'Ekinops en 2020
- **CEPENDANT** : Cette crise témoigne véritablement de la dépendance croissante des entreprises à un réseau performant
- **Mission d'Ekinops** : augmenter la bande passante des réseaux et permettre aux entreprises clientes des opérateurs d'être connectées intelligemment
- **Conséquences court-terme de la pandémie** :
  - Certains gros opérateurs augmentent leurs capacités pour répondre à cette demande
  - D'autres sont particulièrement prudents dans l'engagement de leurs dépenses en privilégiant leurs stocks d'équipements
- **Mais, dès la crise passée, ils devront redémarrer leurs investissements**

# QUESTIONS - REPOSES

# RESOLUTIONS

# Résultats des votes des résolutions de l'assemblée générale ordinaire

	Résolutions	Pour	Contre	
1 <sup>ère</sup> résolution	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019	99,99%	0,01%	✓
2 <sup>ème</sup> résolution	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019	100,00%	0,00%	✓
3 <sup>ème</sup> résolution	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019	100,00%	0,00%	✓
4 <sup>ème</sup> résolution	Approbation d'une convention nouvelle de l'article L. 225-38 du Code de commerce conclue entre Monsieur François-Xavier Ollivier et la Société relative à sa rémunération	99,93%	0,07%	✓
5 <sup>ème</sup> résolution	Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce	100,00%	0,00%	✓
6 <sup>ème</sup> résolution	Constatation aux fins de formalités du non renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant	100,00%	0,00%	✓
7 <sup>ème</sup> résolution	Approbation des informations mentionnées à l'article L. 225-37-3, I. du Code de commerce relatives à la rémunération versée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ou attribuée au titre du même exercice aux mandataires sociaux	97,96%	2,04%	✓

# Résultats des votes des résolutions de l'assemblée générale ordinaire

	Résolutions	Pour	Contre	
8 <sup>ème</sup> résolution	Approbation des éléments de la rémunération fixe, variable et exceptionnelle versés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Didier Brédy, Président-Directeur Général et seul dirigeant mandataire social	95,64%	4,36%	✓
9 <sup>ème</sup> résolution	Approbation des éléments de la politique de rémunération des mandataires sociaux non dirigeants au titre de l'exercice 2020	95,35%	4,65%	✓
10 <sup>ème</sup> résolution	Approbation des éléments de la politique de rémunération du Président-Directeur Général et seul dirigeant mandataire social, au titre de l'exercice 2020	97,8%	2,11%	✓
11 <sup>ème</sup> résolution	Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder au rachat d'actions de la Société en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce	98,25%	1,75%	✓

# Résultats des votes des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire

	Résolutions	Pour	Contre	
12 <sup>ème</sup> résolution	Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions détenues par la Société par suite de rachat de ses propres titres	95,69%	4,31%	
13 <sup>ème</sup> résolution	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, par offre au public, à l'exclusion des offres au public visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	84,66%	15,34%	
14 <sup>ème</sup> résolution	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, dans la limite de 20 % du capital social par an, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réalisée par voie d'offre au public visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et s'adressant exclusivement à des investisseurs qualifiés et/ou un cercle restreint d'investisseurs	84,38%	15,62%	

# Résultats des votes des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire

	Résolutions	Pour	Contre	
15 <sup>ème</sup> résolution	Autorisation à consentir au Conseil d'administration en cas d'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public en ce compris par offre au public visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, à l'effet de fixer le prix d'émission selon les modalités déterminées par l'Assemblée Générale, dans la limite annuelle de 10 % du capital social)	82,47%	17,53%	✓
16 <sup>ème</sup> résolution	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans la limite de 15% de l'émission initiale	84,38%	15,62%	✓
17 <sup>ème</sup> résolution	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, au capital de la Société, destinées à rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	85,21%	14,79%	✓

# Résultats des votes des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire

	Résolutions	Pour	Contre	
18 <sup>ème</sup> résolution	Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10% du capital social hors le cas d'une offre publique d'échange	97,77%	2,23%	✓
19 <sup>ème</sup> résolution	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de consentir des options de souscription avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ou d'achat d'actions de la Société aux membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés ou groupements liés à la Société au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce ainsi qu'aux mandataires sociaux visés à l'article L. 225-185 du Code de commerce	84,44%	15,56%	✓
20 <sup>ème</sup> résolution	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons d'émission d'actions (BEA) avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une personne nommément désignée	86,47%	13,53%	✓

# Résultats des votes des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire

	Résolutions	Pour	Contre	
21 <sup>ème</sup> résolution	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue de procéder à l'augmentation du capital social de la Société par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de ces derniers	98,92%	1,08%	✓
22 <sup>ème</sup> résolution	Modification de l'article 17 des statuts afin d'introduire la possibilité pour le Conseil d'administration de prendre des décisions par consultation écrite dans les conditions fixées par la Réglementation	97,81%	2,19%	✓
23 <sup>ème</sup> résolution	Mise en harmonie des statuts avec diverses dispositions légales et réglementaires, notamment, la Loi du 22 mai 2019 dite Loi Pacte et modification des article 9, 20 et 26 des statuts	97,81%	2,19%	✓

# Résultats des votes des résolutions de l'assemblée générale ordinaire

	Résolutions	Pour	Contre	
24 <sup>ème</sup> résolution	Pouvoirs pour formalités	100,00%	0,00%	



Merci

Ekinops SA  
3 avenue Blaise Pascal,  
22300 Lannion, France

[www.ekinops.com](http://www.ekinops.com)

